

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2255 - 21 octobre 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50€

Hollande candidat du PS

**Le changement
ne viendra que
par les luttes**



Budget 2012

**L'austérité
pour seul
programme**

p. 5

17 Octobre 1961

**Un crime
de l'État
français**

p. 7

Espagne, Grèce, Italie...

p. 8

**Le capitalisme en crise présente
la facture aux classes populaires**



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ La hausse des mutuelles
- L'évaluation générale en maternelle
- Durcissement de la loi sur la naturalisation
- p. 5 ■ Le budget de 2012 promet
- Les suppressions de postes de fonctionnaires
- La mise en examen de Squarcini
- p. 6 ■ Hollande en Moselle : ce que valent les promesses
- ArcelorMittal Belgique : 2 000 suppressions d'emplois
- p. 7 ■ 17 octobre 1961 : le silence de l'État
- Consuls français à l'étranger : hausse du coût des visas
- p. 11 ■ Le malaise enseignant
- Le combat des victimes de l'amiante

Dans le monde

- p. 8/9 ■ Espagne : le mouvement des Indignés
- Grèce : deux jours de grève générale
- Italie : après la manifestation du 15 octobre
- Belgique : la énième réforme de l'État
- Israël-Palestine : l'échange de prisonniers
- p. 10 ■ Afghanistan : 10 ans de guerre, quel bilan ?
- p. 16 ■ Libye : sus aux profits
- Chili : les mineurs, un an après
- p. 12 ■ SNCF - Saint-Médard-sur-Ille (Ille-et-Vilaine) : passage à niveau meurtrier
- La Poste - Facteurs de Fleury-Aubrais (Loiret)
- p. 13 ■ Continental-Clairoix (Oise)
- Toyota - Onnaing (Nord)
- Néo Security - Lorient
- p. 14 ■ Hôpital de la Croix-Rousse - Lyon
- Hôpital du Kremlin-Bicêtre
- Crédit Mutuel Arkéa - Brest
- p. 15 ■ Montpetit-Fonderies du Poitou-Alu - Ingrandes (Vienne)
- Renault Sovab - Batilly (Meurthe-et-Moselle)
- Renault Trucks - Vénissieux (Rhône)

Fêtes de Lutte Ouvrière

Le Mans

**Samedi 22 octobre
à partir de 16 h 30**

*Salle Pierre-Guédou
rue du Pont,
près du lycée Marguerite-Yourcenar*

**Allocution
de Nathalie Arthaud
à 20 heures**

Dijon

**Dimanche 23 octobre
à partir de 12 h**

Maison de Marsannay, Marsannay-la-Côte

**Allocution
de Nathalie Arthaud à 15 h 30**

Angoulême

**Dimanche 23 octobre
de 12 à 18 heures**

*Logis de Chantoiseau, place Chantoiseau,
Saint-Michel*



Rouen

**Samedi 5 novembre
de 16 h à 24 h 30**

*Palais des Congrès de Oissel,
à l'angle des avenues d'Anderten et
Saint-Julien*

**Allocution
de Nathalie Arthaud à 19 h 45**

Fourmies

**Samedi 5 novembre
à partir de 17 h**

Salle des fêtes d'Ohain

Limoges

**Samedi 5 novembre
à partir de 15 h 30**

*Salle Pierre-Louis à Feytiat
(à côté de la mairie)*

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

**Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire**

www.lutte-ouvriere-journal.org

**Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)**

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Lutte Ouvrière
audio**

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

**La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Le changement ne viendra pas d'en haut

François Hollande sera donc le candidat du Parti socialiste à la prochaine élection présidentielle. Ceux qui ont voté aux primaires socialistes l'ont préféré à Martine Aubry. Bien malin celui qui pourrait dire en fonction de quels critères, tant les discours politiques des deux candidats se ressemblent. Ils se veulent tous les deux des candidats « raisonnables », ce qui signifie, en clair, responsables devant la bourgeoisie, le grand patronat, la classe privilégiée.

Aucun engagement envers les travailleurs, aucun engagement contre les licenciements, aucune promesse sur les salaires. Même le rétablissement de la retraite à 60 ans n'est promis par Hollande qu'à condition d'avoir cotisé pendant plus de 41 ans. Autant dire que cette condition vide de tout contenu le retour à 60 ans de l'âge de la retraite et ne concerne qu'une toute petite minorité de salariés.

Le seul engagement de Hollande concerne le remboursement de la dette que les classes riches ont creusée dans les caisses de l'État, pour payer une crise dont les capitalistes seuls sont responsables. Cela signifie de nouveaux sacrifices pour les classes populaires.

Histoire de montrer qu'ils sont de gauche, Hollande comme Aubry ont eu quelques phrases contre les banques – mais les phrases de ce genre ne coûtent rien, même Sarkozy en a prononcé.

Bien que Hollande se soit présenté comme un « homme neuf » parce qu'il n'a jamais été ministre, depuis le début de sa carrière politique en 1981 comme chargé de mission de Mitterrand à l'Élysée, il a toujours été dans les hautes sphères du Parti socialiste. Sous Mitterrand et encore plus sous Jospin où il devint premier secrétaire du Parti socialiste, il a été associé à tous les reniements de la gauche au gouvernement, à tous les coups bas contre les salariés.

Pendant le premier tour des élections primaires socialistes, il y a eu quelques nuances entre les discours des six candidats. Elles ont permis à Montebourg de se faire une réputation plus à gauche que ses concurrents. Cela lui sera utile, peut-être, pour sa future carrière politique. Mais tous se retrouvent aujourd'hui derrière Hollande. Il est le candidat désormais officiel d'un parti qui trouve l'essentiel de son électorat du côté des salariés mais qui, au gou-

vernement, mène une politique tout aussi conforme aux intérêts du grand patronat, des banquiers, de la bourgeoisie, que celle des hommes de droite.

Il est loin aujourd'hui le temps où cette gauche pouvait prendre quelques mesures qui la distinguaient de la droite, mesures généralement mineures et en tout cas ne lésant pas les intérêts du grand patronat. Avec l'aggravation de la crise, le grand patronat ne peut maintenir et augmenter ses profits qu'en réduisant la part des salariés. Il mène contre les salariés une guerre d'autant plus résolue que la crise s'aggrave.

Il en est ainsi dans les entreprises, avec les salaires bloqués les licenciements ou les suppressions d'emplois, se traduisant par le chômage pour les uns et par l'aggravation de l'exploitation pour les autres.

Il en est ainsi au niveau de l'État, où le remboursement de la dette est le prétexte pour s'en prendre à la retraite, à l'assurance maladie, aux mutuelles, pour supprimer des emplois dans l'enseignement, dans la santé, dans le secteur public, pour affaiblir ce qui, dans les services publics, est utile aux classes populaires.

Pour arrêter tout cela, il faut une politique contraignante, avec la ferme volonté de faire payer la crise par ceux qui en sont responsables: le grand patronat et les banquiers. Ce n'est pas du tout l'intention du Parti socialiste.

Alors, même si l'élection présidentielle de 2012 aboutit à l'alternance entre présidents, ce ne sera pas une alternance dans la politique. La gravité des mesures prises contre les exploités ne dépendra pas du tout de l'étiquette de celui qui occupera l'Élysée, mais de la gravité de la crise et des exigences du grand patronat.

Si les travailleurs ont toutes les raisons d'exécrer Sarkozy, ils n'en ont aucune de faire confiance à Hollande. Les changements favorables aux exploités ne peuvent venir que de la pression d'en bas, des luttes à la mesure des attaques dont ils sont l'objet. Souvenons-nous-en: Sarkozy ou Hollande, nous aurons à lui imposer par les grèves, par la rue, par des occupations d'usines nos exigences vitales, la préservation de notre emploi et des salaires corrects, protégés contre les hausses de prix.

• Affaire Bettencourt

Les sous et les dessous des milliardaires

Après des mois et des mois d'un tumultueux lavage de linge sale au sein de la famille Bettencourt, une juge vient de déclarer que Liliane, la mère, celle qui détient 30 % des actions de L'Oréal, « ne dispose plus des facultés mentales lui permettant de comprendre le sens de ses actes ». Soit ! Cela peut arriver à tout le

monde, même à la titulaire de la troisième fortune de France. Mais ce qui est choquant est qu'on nous présente des gens comme cette dame comme une des clefs de voûte de l'économie. À tel point qu'elle a pu s'essayer à un chantage, expliquant que si elle était mise sous tutelle, elle quitterait la France. Comme si cela devait

changer quelque chose.

La fortune de cette dame a grossi sans même qu'elle ait à bouger le petit doigt. Et cela, quel que soit l'état de sa santé mentale. Aussi bien durant la période où elle avait encore tous ses esprits que depuis qu'elle n'a plus toute sa tête.

Elle a ainsi engrangé le

fruit, non pas de son activité, mais de celle des dizaines de milliers des salariés de L'Oréal, en se contentant de séjourner dans ses multiples résidences.

Des parasites comme Liliane Bettencourt, il y en a quelques milliers en France, qui dominent le pays et décident du sort de toute la société. Tout comme il y a trois

siècles, lorsque d'autres parasites dilapidaient à la cour des rois les richesses produites par le peuple. En France, il a fallu une révolution, en 1789, pour les déloger sans ménagement de leur position d'oisifs privilégiés. Ceux qui aujourd'hui les ont remplacés méritent amplement le même sort.

Jean-Pierre VIAL

• Hausse des mutuelles

Un nouvel impôt sur la santé

La Mutualité française, qui regroupe 600 mutuelles santé qui couvrent 38 millions de personnes, vient de chiffrer à 4,7 % l'augmentation moyenne des tarifs pour 2012. Cette augmentation est la conséquence pour 1,5 % de l'augmentation des dépenses de santé et, pour les 3,2 % restants, de la décision du gouvernement de doubler de 3,5 à 7 % la taxe sur les contrats de santé, pour faire rentrer 1,1 milliard d'euros de plus dans les caisses de la Sécurité sociale.

Le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, avait demandé hypocritement aux mutuelles de ne pas répercuter totalement cette hausse, puisqu'elles ne sont pas « en situation financière difficile ».

Mais les mutuelles ont bien sûr répercuté cette hausse, qui

risque d'ailleurs d'être plus élevée, l'association UFC-Que Choisir parlant d'une augmentation de 8 %. Elle rappelle qu'entre 2005 et 2011 le gouvernement a augmenté cinq fois les taxes sur les mutuelles, qui ont toutes été répercutées, faisant passer la facture

moyenne pour une mutuelle de 35 euros à 50 euros par mois et par assuré. Alors, comment s'étonner qu'aujourd'hui quatre millions de malades soient contraints de renoncer à une mutuelle ou à une complémentaire santé qu'ils n'ont plus les moyens de se payer? Et c'est sans parler de tous ceux qui se contentent d'une mutuelle au rabais, moins chère, mais qui par exemple ne couvre pas les frais d'optique ou dentaires ou les dépassements d'honoraires.

La Mutualité française a lancé une campagne pour

protester contre ce qu'elle appelle « un impôt sur la santé », qui rend encore plus difficile l'accès aux soins pour des millions de malades. Ils sont de plus en plus nombreux à renoncer à des soins ou à les remettre à plus tard.

Les capitalistes de l'assurance, comme Axa, présents sur le marché des complémentaires, ou de l'industrie du médicament, comme Sanofi, font des milliards de bénéfices. C'est là qu'il faut prendre l'argent, et non dans les poches des classes populaires!

Cédric DUVAL

• Évaluer les enfants dès la maternelle ?

Surveillés dès le berceau

Mercredi 12 octobre, le ministre de l'Éducation nationale devait proposer aux inspecteurs une évaluation des enfants dès la maternelle, une évaluation refusée en bloc par les syndicats d'enseignants et par les parents d'élèves. Et pour cause.

Cette évaluation aboutirait, entre autres choses, à classer les enfants dans trois catégories dont l'intitulé est en soi édifiant sur les intentions des dirigeants: « RAS », pour rien à signaler, « risque » et « haut risque ». Une proposition qui rappelle celle faite, il y a plus d'un an, par le secrétaire d'État à la Justice, Jean-Marie Bockel, de repérer les troubles du comportement dès trois ans, et bien d'autres propositions du même genre, toutes guidées surtout par le désir de plaire à l'opinion réactionnaire.

L'argument avancé par le ministre de l'Éducation nationale est qu'il faudrait mettre en place un outil précoce contre l'échec scolaire, argument tout à fait cynique quand on sait qu'il défend les milliers de suppressions de postes d'instituteurs et la suppression progressive de la scolarisation des plus petits.

On revient très loin en arrière car, derrière ces propositions gouvernementales, il y a de vieux préjugés prétendant que ce qu'un être humain peut



devenir sur le plan humain et intellectuel pourrait déjà être déterminé dès le plus jeune âge. C'est un point de vue profondément réactionnaire, défendu par un gouvernement qui se soucie comme d'une guigne de l'épanouissement et de l'éducation des enfants des

classes populaires.

L'absence d'enseignants pour les jeunes, et en particulier les très jeunes, le chômage pour les adolescents: voilà en tout cas ce qui crée le « risque » et le « haut risque ».

Aline RETESSE

• Naturalisation

La loi durcit les conditions d'obtention

À partir du 1er janvier 2012, les étrangers candidats à la nationalité française, que ce soit dans le cadre d'un mariage avec un Français ou par naturalisation, devront prouver leur maîtrise de la langue française. Deux décrets allant dans ce sens viennent de paraître au Journal Officiel.

Jusqu'à-là, un entretien dit « d'assimilation » avec un agent de la préfecture suffisait, et

beaucoup d'agents donnaient leur accord dès lors que l'intéressé manifestait une réelle volonté d'acquiescer la nationalité française. Désormais, les candidats devront avoir un diplôme d'un niveau équivalent à celui d'un élève en fin de scolarité obligatoire, « justifiant une connaissance de la langue » et « une capacité à émettre un discours simple ».

Commentant ces nouvelles

dispositions visant à durcir les conditions d'obtention de la nationalité française, Claude Guéant, le ministre de l'Intérieur, a prétendu qu'il s'agissait de « faire que les naturalisations soient réussies ». Dans une interview au Figaro, le député UMP parisien Claude Goasguen est moins hypocrite, en affirmant que « 130 000 naturalisations par an, c'est trop ».

En fait, les représentants du

gouvernement et de l'UMP vont surtout à la pêche aux voix dans la fraction la plus réactionnaire de l'électorat, reprenant des thèmes chers au Front national. D'autant que les parlementaires de la majorité n'ont pas à se forcer pour faire les poubelles de la politique et tenir des propos que ne renieraient ni Le Pen ni ses semblables.

Roger MEYNIER

• Logement Quand payer un loyer devient impossible

Une enquête réalisée par l'agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) auprès de 900 locataires en situation d'impayés de loyer, répartis dans 32 départements, indique que, pour près de la moitié d'entre eux, le loyer absorbe au moins 35 % du revenu.

Et pour le quart d'entre eux, la proportion s'élève jusqu'à 50 %. L'enquête reconnaît que le « taux d'effort » devient alors « intenable », d'autant plus que dans cette statistique le loyer seul a été pris en compte, sans les charges locatives.

La spéculation immobilière rejait sur les loyers. C'est naturellement en Ile-de-France et dans les grandes villes où les loyers flambent que les personnes interrogées font état d'impayés records: 2 600 euros en moyenne, contre 1 770 euros ailleurs. Mais aucune région n'est complètement à l'abri, dès lors qu'on y compte des familles avec un ou plusieurs chômeurs, des salariés à temps partiel imposé, et toute une population dont le pouvoir d'achat est en berne. Que survienne une rupture familiale qui ne permet plus de partager le loyer, celui-ci devient inabordable. Et parfois, remarque aussi l'enquête, il suffit d'un passage à la retraite pour aboutir à des impayés de loyer.

Pourtant, la collectivité aurait les moyens de s'attaquer au problème. Si l'État construisait à prix coûtant les logements qui manquent, cela limiterait la spéculation immobilière et les loyers reviendraient à des niveaux plus raisonnables. Si un coup d'arrêt était porté aux licenciements, cela éviterait que le problème du logement tourne au drame. Et enfin, puisque le logement absorbe une part croissante du budget des milieux populaires, il est logique d'exiger que les salaires et les retraites soient revalorisés en fonction des hausses de prix, en premier lieu celles constatées pour les loyers et les charges.

Jean SANDAY

• Le projet de budget 2012 et la suite

Un tour de vis de plus déjà programmé

Le projet de budget 2012 est discuté à l'Assemblée nationale depuis le mardi 18 octobre. Tel qu'il avait été présenté fin septembre par le gouvernement, il représentait déjà une attaque directe contre le monde du travail: impôts et taxes supplémentaires sur la consommation et les mutuelles, suppressions de postes dans la fonction publique, baisse de certains budgets sociaux, baisse également des dotations indispensables aux collectivités locales.

L'impôt exceptionnel sur les superriches, qui s'applique en douceur à des gens comme Liliane Bettencourt et sa fille, est quant à lui tout au plus cosmétique, voire purement décoratif puisqu'il représente une somme moindre que ce que le gouvernement avait offert aux riches lors de sa dernière réforme fiscale.

Or, avant même que la discussion rituelle ne commence, Fillon, le Premier ministre, a déjà préparé le coup d'après. Le budget, prévu pour une croissance de 1,75 % du produit intérieur brut (PIB) en 2012,

peut, dit-il, fonctionner avec une croissance de seulement 1,5 %, mais, en dessous, il faudra prendre de nouvelles mesures. Au même moment, le ministre des Finances, Baroin, annonçait que ladite croissance serait l'an prochain plutôt de 1,2 %, voire moins. Il manquerait donc quelques milliards pour atteindre l'objectif prévu. Et les deux d'affirmer en chœur qu'ils n'ont toutefois aucune inquiétude. En clair, ils sauront trouver ces milliards supplémentaires là où ils ont pris les précédents, dans les poches des travailleurs et dans la trésorerie des

services publics indispensables à la population.

L'annonce lundi 17 octobre d'une possible dégradation de la note française par l'agence Moody's a entraîné une nouvelle salve de déclarations annonçant l'austérité. Les ministres, bien sûr, ont promis en substance de faire suer sang et eau aux travailleurs pour que Moody's maintienne son triple A. Ils ont été aussitôt approuvés par Laurence Parisot, présidente du Medef, qui a affirmé que le AAA pouvait être gardé pourvu que les « réformes soient poursuivies ». Et pour bien faire comprendre le sens du mot « réforme », elle a ajouté qu'il ne fallait surtout pas revenir à la retraite à soixante ans.

Enfin, François Hollande, désormais candidat du PS à la présidentielle, leur a emboîté le pas, proclamant que ce que le gouvernement

ne faisait pas aujourd'hui, il le ferait, lui, demain, pour conserver ce triple A. Et le journal économique *La Tribune* a logiquement conclu que « quel que soit le président élu, sa première tâche sera d'imposer une extrême rigueur en juin 2012 ».

Le temps n'est plus où gouvernements et candidats promettaient le « bout du tunnel » ou la « sortie de la crise » pour l'été prochain. Fillon, Baroin et Hollande annoncent désormais des attaques toujours plus profondes contre le niveau de vie des travailleurs pour les mois voire les années qui viennent. Ce langage, qu'ils présentent eux-mêmes comme celui de la clairvoyance ou de la simple vérité, n'a qu'un but: rassurer les capitalistes sur le fait que leurs profits seront maintenus quoi qu'il en coûte aux travailleurs.

Paul GALOIS

• Suppression de postes de fonctionnaires

Une politique aussi désastreuse qu'inutile

Un rapport sur les conséquences de la suppression d'un poste de fonctionnaire sur deux a été rendu public mercredi 12 octobre par la Mission d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale, mission présidée par un député socialiste et un député UMP.

Ce rapport constate que, depuis 2008, l'État a supprimé près de 120 000 postes de fonctionnaires. Et d'ici 2012 il en supprimera 30 000 de plus. Il insiste sur l'impossibilité de continuer ainsi sans remettre en cause à terme des missions de service public.

L'un des rapporteurs souligne: « Nous sommes arrivés au terme des effets de la diminution mécanique du nombre de postes. » Partout, le non-remplacement de fonctionnaires a des conséquences. C'est vrai dans l'éducation, où les enseignants malades ne sont plus remplacés, où les classes sont surchargées. On le voit aussi à l'hôpital, où la pénurie de personnel détériore constamment les conditions d'accueil des patients qu'on pousse dehors le plus vite possible. On l'a vu cet hiver, quand les routes n'étaient pas déneigées par manque de personnels dans la DIR (ancienne DDE).

Le gouvernement va-t-il en rester là? Eh bien non, et le même rapporteur conclut: « Il arrivera un temps où il faudra s'interroger sur les missions que l'État devra abandonner. C'est la suite logique de la Révision générale des politiques publiques (RGPP). » Ainsi il est envisagé par ces députés de faire disparaître certains services publics, même si pour l'instant, période électorale oblige, ils restent prudents.

Par ailleurs, ce rapport reconnaît que ces suppressions de postes n'ont pas permis de réaliser les économies tant attendues, car la masse salariale que le gouvernement voulait réduire a augmenté de 1 %.

Elle n'a pas diminué parce que les différents ministères ont eu recours à des emplois contractuels, donc précaires, pour remplacer les fonctionnaires non nommés. Il a bien fallu se rendre à l'évidence: ces



derniers accomplissaient une tâche indispensable. D'autre part, des compensations financières ont été prévues pour, dit le rapport, « accompagner les efforts consentis par les ministères ». Les salaires des employés n'ont pas pour autant augmenté, puisqu'ils sont bloqués depuis des années. En revanche, il semblerait qu'une partie de cet argent ait été versé en primes diverses et variées à certains

cadres ou hauts fonctionnaires chargés d'imposer aux salariés du rang la surcharge de travail.

Certains proviseurs, dans les lycées touchés par des suppressions de postes, ont ainsi perçu des primes exceptionnelles alors que les salaires des enseignants, eux, restaient bloqués. Encore une fois, Sarkozy et sa bande ont tout faux.

Aline URBAIN

• Mise en examen du patron du renseignement

Woerth, Bettencourt: secret d'État

Le directeur du renseignement intérieur (DCRI), Bernard Squarcini, vient d'être mis en examen pour « atteinte au secret de correspondance » et autres griefs du même genre, dans l'affaire de l'espionnage d'un journaliste du *Monde*, enquêtant lui-même dans l'affaire Bettencourt-Éric Woerth.

Les services de la DCRI se sont procuré les relevés téléphoniques (les fadettes) du journaliste, ce qui est parfaitement illégal, afin de savoir avec qui il correspondait. Oui mais, rétorque Squarcini appuyé par le ministre de l'Intérieur Guéant, il s'agissait uniquement de démasquer l'informateur du journaliste, lequel informateur avait lui-même porté atteinte au secret de l'instruction.

Dans cette affaire, une chose au moins apparaît avec clarté: les autorités de l'État ont mobilisé l'espionnage pour s'en prendre au journaliste et à son informateur, afin d'empêcher que l'on connaisse la vérité dans l'affaire Bettencourt sur les liens de cette dernière avec Woerth et, accessoirement, avec d'autres politiciens. Et pour cela ils ne se sont pas embarrassés du respect de la légalité. Pour tenter d'étouffer l'affaire Woerth-Bettencourt, le directeur du renseignement et le ministre de l'Intérieur se sont déjà complètement impliqués. Mais il est évident qu'ils n'ont pas agi de leur propre chef et que les ordres venaient de plus haut.

Des milliers de salariés de L'Oréal et des centaines de milliers d'usagers de ses produits font la fortune de Mme Bettencourt. Mais savoir ce qu'elle en fait, et en particulier à quels politiciens elle distribue une partie de son argent, c'est considéré comme un secret d'État.

André VICTOR

• Hollande en Moselle

La promesse... de réclamer des aides pour ArcelorMittal

Les prétendants de la primaire socialiste se sont bousculés au chevet de la sidérurgie lorraine. Ainsi Martine Aubry a appelé Sarkozy à « agir enfin pour la sauvegarde de nos usines ». Autant demander à l'incendiaire de jouer au pompier.

Ségolène Royal, en visite fin septembre, invitait, elle, à « tenir jusqu'en mai 2012 » pour sauver les emplois à Florange. Belle perspective!

Puis en octobre est arrivé François Hollande. Il a promis que, s'il était élu lors de la primaire socialiste, ce qui est fait, il irait plaider la cause d'Ulcos – le projet de haut-fourneau qui rejette moitié moins de CO₂ – à Bruxelles auprès de l'Union européenne.

En clair, Hollande ira réclamer de nouvelles aides pour ArcelorMittal, afin que le numéro un mondial de la sidérurgie veuille bien consentir à maintenir les hauts-fourneaux en Lorraine. Un projet pour lequel l'État français – toujours aux petits soins pour les grands trusts – a d'ores et déjà provisionné 150 millions d'euros. De l'argent qui manquera dans les services publics et ira enrichir

un peu plus ArcelorMittal qui a fait 2,6 milliards de dollars de bénéfices au premier trimestre!

Partager le travail entre tous les sites et tous les salariés, CDI ou intérim, sans baisser les salaires, contraindre ArcelorMittal à piocher dans les bénéfices accumulés pour maintenir l'emploi, ce n'est pas au programme de Hollande, pas plus que ce ne l'était à celui d'Aubry ou de Royal.

En son temps, Mitterrand avait fait plus de promesses. En 1981, fraîchement élu président de la République, il faisait une tournée en Lorraine et déclarait: « *Aucun poste de travail ne peut être supprimé dans la sidérurgie sans qu'un autre n'ait été créé auparavant dans un autre secteur.* » Fortes paroles! À Longwy, il dénonçait « *le coût social d'un capitalisme sauvage* ». Voilà pour les discours. Mais il ne fallut pas attendre



Rassemblement devant l'usine de Florange.

bien longtemps pour que les paroles s'envolent.

La nationalisation de la sidérurgie fut achevée en février 1982, sans que les patrons y perdent un centime et, dès le mois de juin 1982, 12 000 suppressions d'emplois étaient annoncées. Le 29 mars 1984, le gouvernement socialiste Mauroy, comportant

quatre ministres communistes, révisait le plan Acier et annonçait la suppression de 21 000 emplois supplémentaires.

Mitterrand avait fait des promesses qu'il n'a pas tenues. Hollande n'aura pas à trahir les siennes: il n'en a fait aucune... du moins au monde du travail.

Au moins, nous voilà

prévenus par le passé et par le présent. Pour sauver les emplois, il ne faudra pas compter sur un président socialiste. ArcelorMittal aura un avocat pour plaider en faveur de nouvelles aides, mais les travailleurs ne pourront compter que sur leurs luttes.

Étienne HOURDIN

• ArcelorMittal – Liège (Belgique)

2 000 suppressions d'emplois

Mercredi 12 octobre, le trust sidérurgique ArcelorMittal a annoncé la fermeture de deux hauts-fourneaux à Seraing et Ougrée, près de Liège en Belgique. Soit la suppression de 581 emplois directs et jusqu'à 2 000 en comptant les sous-traitants.

Ce n'est pas qu'ArcelorMittal ne gagnait pas d'argent à Liège! Non, les actionnaires comptent augmenter ainsi leurs

profits en concentrant la production d'acier sur d'autres sites, comme Dunkerque ou Fos-sur-Mer, et en économisant 1 milliard de dollars d'ici la fin 2012, tout en menant un plan de réduction des coûts de 1,2 milliard de dollars au niveau du groupe.

Depuis 2006 et la fusion qui a donné naissance à ArcelorMittal, le groupe a reçu à Liège de nombreuses subventions. Il a imposé le gel des salaires, des plans de départs « volontaires », une flexibilité accrue.

Lors des périodes de chômage, c'est l'État belge qui a payé l'essentiel des salaires. ArcelorMittal ne paye quasiment pas d'impôt en Belgique: 486 euros en 2009! Mais, comme l'a dit un de ses dirigeants à une journaliste qui lui demandait s'il allait rembourser les aides, il n'en est pas question car ces subventions sont « normales ». Aujourd'hui, pour accroître les profits du groupe ArcelorMittal supprime la « phase à chaud » à Liège et fait peser une menace sur la « phase à froid » qui

produit les tôles et l'acier pour la construction, ce qui entraînerait la suppression d'autres milliers d'emplois.

Face à des patrons qui n'ont que faire du sort des populations qu'ils exploitent, il n'y a

pas d'autre solution que leur interdire de licencier, et finalement de réquisitionner leurs entreprises, car la production qu'ils veulent supprimer est utile à la population.

Serge VIARD

Les seuls bénéficiaires: les patrons

Mardi 18 octobre, le directeur du site ArcelorMittal de Dunkerque a assuré à la presse locale que le site « bénéficierait » de la fermeture de Liège et de Florange! C'est plutôt le contraire qui va se passer.

Dans un premier temps, les mauvais coups d'ArcelorMittal contre nos camarades de Liège et de Florange vont peut-être augmenter la quantité de

travail à Dunkerque, mais ce sera au détriment des conditions de travail. Et les patrons d'ArcelorMittal se sentiront renforcés pour s'en prendre aux travailleurs de Dunkerque, qui subissent déjà le sous-effectif permanent, la pression pour effectuer des postes supplémentaires, le stress permanent. Et puis, dans un second temps, la crise qui s'aggrave peut très

bien entraîner la baisse de production à Dunkerque.

Alors, la solution n'est pas d'espérer être les derniers touchés, mais d'imposer au patronat le partage du travail nécessaire entre tous les salariés, sans diminution des salaires et en prenant sur les profits accumulés.

S. V.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n°138

(septembre-octobre 2011)

- La crise de 2011
- Face à des dirigeants confédéraux en quête de reconnaissance par le pouvoir et le patronat: redonner confiance aux travailleurs dans leur capacité à imposer leurs revendications vitales
- Dépenses de santé: comment l'État puise dans les caisses de la protection sociale pour subventionner la bourgeoisie
- Libye: Sarkozy veut obtenir les fruits de son soutien à l'opposition armée
- Il y a vingt ans: le début de la dislocation tragique de la Yougoslavie

Prix: 2 euros Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro

• La commémoration du 17 octobre 1961

Cinquante ans après, le silence de l'État

De nombreuses manifestations ont commémoré le 17 octobre 1961 et rappelé la tuerie perpétrée dans la capitale par la police de la très démocratique République française contre les travailleurs algériens venus manifester contre le couvre-feu qui leur était imposé.

Lundi 17 octobre, à Paris, des Grands Boulevards à Saint-Michel, les manifestants d'aujourd'hui ont emprunté un des itinéraires que ceux d'il y a cinquante ans auraient dû suivre s'ils n'en avaient été sauvagement empêchés. Brandies

par les manifestants, les silhouettes en contre-plaqué portant le nom des victimes rappelaient les méthodes de la répression policière : « tué par balle », « mort par strangulation », « noyé », « frappé à mort »... En effet, pendant toute une nuit, c'est à une véritable chasse à l'homme, une chasse au faciès, que s'était livrée la police. Dix mille Algériens furent arrêtés et parqués dans des espaces publics transformés pour l'occasion en lieux d'internement où le carnage continua pendant plusieurs jours.

Pendant des années, au mépris des témoignages de ceux qui rapportaient l'extrême violence des coups portés, les

exécutions, les corps jetés à la Seine depuis les ponts, les cadavres charriés par ses eaux, et au mépris de tous les Algériens portés disparus par leurs proches, jamais revenus à l'atelier ou au chantier, on en est resté au bilan officiel de deux morts et quelques dizaines de blessés. Et le silence s'est installé, occultant le massacre perpétré par la police sous les gouvernements de droite comme sous ceux de gauche.

Il a fallu attendre trente ans pour que des historiens, tel Jean-Luc Einaudi, après avoir rassemblé les témoignages, étudié les registres des cimetières parisiens et de l'Institut médico-légal, compulsé les



La manifestation parisienne.

archives de la Fédération de France du FLN, déchirent ce silence et que soient apportées les preuves de cette sanglante répression qui fit, au moins, deux cents morts. Mais l'État refuse encore aujourd'hui que la vérité soit faite sur ces assassinats. Sa position reste celle de Maurice Papon, que ses responsabilités dans la déportation des Juifs sous l'occupation

n'empêchaient pas d'être préfet de police à l'époque, et sous les ordres de qui fut perpétré et orchestré le massacre. Il déclarait peu de temps avant le 17 octobre à des policiers parisiens réunis : « Pour un coup, nous en rendrons cent ! » Couvert par tous les responsables politiques du moment.

Sophie GARGAN

• Arrêtés anti-mendicité

Cachez ces pauvres que je ne saurais voir

Lundi 17 octobre, le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, prenait un arrêté municipal interdisant la mendicité dans un large périmètre du centre-ville car, à l'entendre, elle « porte atteinte au bon ordre, à la tranquillité et à la sécurité publique ». Il y a un mois, le préfet de police de Paris avait lui aussi interdit la mendicité jusqu'au 6 janvier 2012 sur les Champs-Élysées, visant plus particulièrement les Roms.

Et à Nogent-sur-Marne depuis le 1^{er} octobre, le maire UMP a interdit le « glanage » dans les poubelles de la commune, empêchant ainsi les pauvres de récupérer les restes de nourriture ou des pièces d'habillement jetés par les commerçants et les habitants. « On ne peut pas laisser saccager notre commune, ville touristique », a-t-il déclaré.

Dans les trois cas, les personnes prises en train de mendier ou de fouiller dans les



poubelles seront passibles d'une amende de première classe, de 38 euros.

Que les plus pauvres en soient réduits pour survivre à mendier ou à faire les poubelles

ne dérange pas ces élus, soutiens d'un régime qui secrète la misère. Non, c'est la vue de cette misère dans les ghettos des riches qui les dérange.

M. L.

• Consulats français à l'étranger

Privatisation des demandes de visa et hausse des coûts

Les consulats français à l'étranger sous-traitent de plus en plus la délivrance des visas pour la France à des sociétés privées. Victimes d'économies de personnel, et devant l'allongement des files d'attente, certains consulats français ont fait ce choix pour réduire le temps d'attente pour une demande de visa. C'est en tout cas la justification qu'ils donnent. 70% des

visas à destination de la France sont ainsi délivrés par ces sociétés. Un véritable marché dont deux sociétés se partagent l'essentiel : TLS Contact et VFS, filiale d'un groupe suisse.

Cette externalisation n'est pas sans conséquence pour les demandeurs de visa qui, bien souvent, ont vu augmenter les tarifs exigés pour l'obtention de ces visas. Ils doivent en effet

presque toujours payer des frais de dossier au consulat, en plus du prix payé à l'agence privée! Ainsi, en plus des 60 euros exigés par le consulat français pour une demande de visa court séjour, le demandeur d'un visa français habitant Ankara, en Turquie, doit fournir 9 euros à l'agence privée, et celui habitant Le Caire, en Égypte, 24 euros (la moitié du salaire minimum

égyptien!). Et si cela est nécessaire pour déposer un dossier, cela ne signifie pas toujours une réponse positive.

Pendant ce temps, des politiciens de droite comme de gauche d'un côté continuent à se plaindre de l'immigration clandestine, et de l'autre répètent en chœur que la France est une terre d'accueil.

Stéphane FORT

Quand EDF est pour la transparence... des ordinateurs de Greenpeace

Par un artifice de procédure, EDF cherche à retarder le procès qui lui est intenté pour avoir espionné et récupéré le contenu de l'ordinateur d'un des dirigeants de Greenpeace.

À l'origine, EDF s'est adressée à un sous-traitant

spécialisé dans le piratage informatique pour surveiller, c'est ce qu'elle prétend, les agissements de cette organisation qui, comme on le sait, milite contre les centrales nucléaires.

Oui mais voilà, le contenu

d'une partie de l'ordinateur du responsable de Greenpeace s'est ainsi retrouvé dans le coffre-fort d'un ancien directeur de la sécurité nucléaire chez EDF. Manifestement, EDF a, par sous-traitant interposé, espionné et recueilli les informations d'un des

opposants à sa politique.

EDF clame qu'elle est pour la transparence, surtout dans le domaine nucléaire. C'est vrai, elle est pour la transparence des ordinateurs de ses adversaires.

André VICTOR

Sarkozy et la peinture Combien ça coûte ?

Pour l'inauguration du Centre Pompidou mobile, Nicolas Sarkozy avait choisi de faire partager ses impressions profondes sur quatorze œuvres modernes à une classe d'écoliers. Question sensibilité artistique, il n'a pas déçu. Ainsi, face à un rectangle orange daté de 1955, un monochrome signé Klein, le président s'est extasié : « Ça, c'est plusieurs millions ! » Avec son goût très sûr pour tout ce qui coûte cher, Sarkozy a passé la visite à comparer la valeur financière des œuvres : « Léger, c'est cher ? Klein plus que Léger ? Moins que Matisse ? »

L'art dans tout cela, pour Sarkozy, comme pour de nombreux bourgeois, c'est surtout semble-t-il un placement ! Il a ainsi conclu sa visite en affirmant : « La culture, c'est la réponse à la crise. » Des investisseurs fortunés ont compris cela bien avant lui, faisant du marché de l'art une valeur refuge à l'image de l'or ! L'histoire ne dit pas comment les écoliers ont compris la leçon de choses. Vont-ils tenter, imitant Sarkozy, de devenir des spéculateurs investissant dans la peinture, on n'ose pas dire dans l'art ? Ou vont-ils être révoltés par ces propos dignes d'un marchand... de tableaux ?

À choisir, on préfère la seconde hypothèse.

Aline URBAIN

• **Espagne**

Le mouvement des Indignés

Une journée très suivie

Manifestants Plaza del Sol à Madrid.



La journée du samedi 15 octobre, dont le mouvement dit des Indignés entendait faire une journée internationale contre la politique des gouvernements et des banquiers qui font payer aux populations la crise, a été largement suivie en Espagne.

Dans une soixantaine de grandes villes du pays, des manifestations ont rassemblé au total plusieurs centaines de milliers de personnes. Quelque cinquante mille à Madrid. Un peu plus à Barcelone. Plus de quarante mille à Séville ou Saint-Sébastien. Le gouvernement pour sa part ne donne pas de chiffres officiels. Le slogan « Non, ils ne nous représentent pas » visait à la fois les représentants du PSOE, le Parti socialiste donné pendant aux prochaines élections nationales du 20 novembre, et ceux du parti de droite, le Parti populaire (PP), qui devrait l'emporter.

Mais dans ces cortèges s'exprimaient aussi le refus du chômage et de la précarité et celui de toutes les mesures d'austérité qui se multiplient depuis des mois : attaques répétées contre l'enseignement et les services publics, démantèlement des structures médicales de proximité dans des banlieues populaires, notamment en Catalogne où un centre de santé sur deux est menacé de fermeture définitive, réduction des salaires des fonctionnaires.

C'est autour de ces problèmes que la colère s'accumule. La réforme de la législation sur les licenciements se traduira par plus de chômage. Quant aux directions des administrations et des entreprises du secteur public, elles ne cachent pas leur volonté de dégraisser les effectifs et diminuer de fait les salaires. Tout le monde sait que la baisse de la notation de plusieurs banques

espagnoles va servir de prétexte aux politiciens de droite comme de gauche pour tenter de pressurer un peu plus la population.

Le mouvement des Indignés qui s'est développé depuis près de six mois en Espagne continue, et c'est tant mieux, à dénoncer la politique inacceptable menée par les capitalistes, les banquiers et les hommes politiques à leur service. Mais, sous prétexte de ne pas introduire de divisions dans leur mouvement, ceux qui l'organisent prétendent qu'il ne faut pas y introduire de politique, voulant en fait faire taire ceux qui osent se dire communistes ou anarchistes. Les débats interminables et confus lors de la dernière assemblée de Madrid, organisée à l'issue de la manifestation, montrent l'impasse de ce prétendu apolitisme qui est une hypocrisie : il est destiné à laisser le terrain à ceux qui veulent bien s'indigner, mais qui ne veulent pas remettre en cause le système capitaliste.

Le Mouvement du 15 Mai a le mérite d'encourager la contestation et surtout de mettre en mouvement des centaines de milliers de personnes, parmi lesquelles les jeunes, les habitants des quartiers populaires, chômeurs, précaires, salariés de toute sorte, montrent qu'ils ne veulent pas laisser le terrain aux banquiers, aux capitalistes, aux politiciens. Reste à leur donner des objectifs pour les luttes de demain et, justement, une perspective politique.

Henriette MAUTHEY

• **Grèce**

Contre les mesures d'austérité, deux jours de grève générale

Deux jours de grève générale étaient programmés par les syndicats grecs pour le 19 et le 20 octobre. C'est en effet jeudi 20 que le Parlement doit voter les nouvelles mesures d'austérité annoncées depuis plusieurs semaines et exigées par la Troïka, c'est-à-dire la Banque centrale européenne, l'Union européenne et le FMI.

Il s'agit de nouvelles coupes dans les salaires des fonctionnaires, d'impôts supplémentaires, comme la nouvelle taxe foncière incluse dans la facture d'électricité, et de la « réserve du travail », présentée souvent comme du chômage technique mais qui est en fait la mise à l'écart, avec 60 % du salaire, de 30 000 employés du secteur public décrétés « excédentaires » et promis au licenciement au bout d'un an. Enfin, le gouvernement a décidé de s'en prendre aux conventions collectives, au moment où un sondage indique que 90 % des Grecs refusent la disparition de la convention collective nationale du travail.

L'exaspération est générale contre la baisse drastique du pouvoir d'achat, contre le chômage qui cet été, en pleine saison touristique, touchait officiellement 17 %

de la population, 42 % des jeunes, soit deux fois plus qu'il y a trois ans, et qui devrait atteindre, selon les syndicats, 22 % en fin d'année. Les services publics sont en pleine déliquescence : l'école où manquent les professeurs et les manuels, la santé où la baisse de 40 % du budget hospitalier entraîne une pénurie de personnel et de médicaments et une recrudescence du sida, par exemple, faute de programme de prévention. Quelle que soit leur pathologie, de plus en plus de malades renoncent à se soigner ou doivent recourir à l'aide de Médecins du monde.

Dans une telle situation, les grèves sont quasi quotidiennes. La plus spectaculaire est celle des éboueurs, qui paralyse Athènes depuis deux semaines. Mais régulièrement les fonctionnaires débrayent et occupent leur

ministère, comme aux Finances ou à la Justice. Les militants syndicaux de la société d'électricité ont décidé d'occuper leur centre informatique, pour empêcher l'émission des factures comportant la nouvelle taxe foncière. Le 17 octobre, le port du Pirée était paralysé et les marins ont décidé de continuer leur grève toute la semaine. Le 18, toute la presse était en grève.

Tous ces mouvements sont très souvent sectoriels, émiettés. Pour le 19 et le 20 octobre cependant, les confédérations des secteurs public (Adedy) et privé (GSEE) appelaient à la grève dans toutes les professions. Les confédérations syndicales des artisans et des commerçants appelaient également à fermer les magasins ou les ateliers « un jour » pour « ne pas avoir à les fermer pour toujours ».

La grève allait certainement être massive, la plus massive depuis longtemps, en réponse aux agressions de la Troïka et du gouvernement qui étranglent toute une population pour sauver les profits des banquiers.

Sylvie MARECHAL

• **Après la manifestation du 15 octobre Les cortèges interdits à Rome**

Samedi 15 octobre, des dizaines de milliers de personnes sont venues manifester à Rome à l'occasion de la journée mondiale des Indignés. Plus largement, différents syndicats, mouvements et partis de gauche avaient choisi d'en faire une journée de protestation contre la crise et contre les plans d'austérité.

Ces plans lancés cet été par le gouvernement Berlusconi, ils voudraient en faire payer toutes les conséquences aux classes populaires par la baisse du pouvoir d'achat, la dégradation des services publics, l'accroissement du chômage et de la précarité.

C'est donc une manifestation vivante, comptant de nombreux jeunes venus de toute l'Italie par trains et cars spéciaux, qui s'est élancée dans les rues de Rome. Elle a malheureusement vite été interrompue, quelques petits groupes organisés, casqués et armés de bâtons, ayant profité de la manifestation pour s'en prendre à des voitures, à des agences bancaires, à une caserne désaffectée

sera interdite à Rome pendant un mois : seuls des sit-in seront tolérés, sur sept places de la capitale italienne indiquées à l'avance. Les premiers concernés seront les travailleurs de Fiat, appelés à une manifestation nationale à Rome le 21 octobre, organisée par la Fiom, la fédération de la métallurgie de la confédération CGIL : ils devront se contenter de stationner sur une place et sous bonne garde policière.

Le gouvernement se sert ainsi du prétexte de quelques actions imbéciles pour faire l'amalgame avec toute manifestation quelle qu'elle soit, pour tenter d'accueillir à tous ceux qui protestent l'image de violents casseurs et tenter de réduire à néant l'effet des protestations contre sa politique sociale. Cela ne suffira certainement pas à faire taire un mécontentement qui monte.

André FRY

• **Israël – Palestine**

Après l'échange de prisonniers

Des milliers de Palestiniens restent détenus

Le 18 octobre, après plusieurs années de détention à Gaza, le soldat Gilat Shalit vient d'être libéré. Aux termes d'un accord signé une semaine plus tôt entre le gouvernement israélien et la Hamas, avec la médiation des services secrets égyptiens, 477 détenus palestiniens ont à leur tour été libérés. 550 autres devraient l'être dans un deuxième temps.

Cet « échange » intervient alors que depuis fin septembre, dans les prisons israéliennes, des centaines de Palestiniens ont entamé une grève de la faim, soutenus certains jours par de nombreux autres, pour s'élever contre les punitions collectives auxquelles leurs géoliers les soumettent.

Dans les prisons du gouvernement israélien crouissent en effet des milliers de Palestiniens, dans des



Un enfant déroule des photos de prisonniers palestiniens.

conditions souvent atroces, qui ont été encore durcies depuis l'enlèvement de Gilat Shalit. Leur nombre semble difficile à établir, même pour les ONG palestiniennes. L'une d'elles l'évaluait en juin dernier à 5 554, dont certains sont détenus depuis des années. France Info a même cité le cas de l'un d'entre eux, prisonnier

depuis 32 ans. Certains subissent cette forme de torture qu'est un isolement continu de longue durée, l'un deux depuis 13 ans. Des milliers souffrent de maladies graves.

Parmi ces Palestiniens qui refusent d'abdiquer devant l'occupation et la politique des gouvernements israéliens successifs, beaucoup sont détenus

sans jugement, sans même qu'aucune charge soit retenue contre eux, arrêtés lors d'une manifestation ou pour avoir jeté des pierres. Parmi eux, on compte 280 adolescents, dont 34 enfants de moins de quinze ans étaient récemment emprisonnés, même si la plupart devaient faire partie du contingent libéré. Il y a là des milliers

de détenus libérés? Les choix du gouvernement israélien sont évidemment intervenus, mais aussi ceux du Hamas, préférant sans doute faire libérer ceux qui sont pour lui les plus proches. Il reste qu'il aura fallu cet échange pour rappeler qu'Israël n'occupe pas seulement des territoires, il continue d'emprisonner.

Viviane LAFONT

• **Belgique**

Sixième réforme de l'État depuis 1941

Après cinq cents jours sans gouvernement, huit partis belges se sont accordés sur une réforme des institutions, accentuant fortement le poids des Régions et des Communautés linguistiques au détriment de l'État fédéral. Ainsi, le poids du budget de la Région flamande deviendra équivalent à celui du budget fédéral.

Un seul parti avait été exclu de la négociation, la NVA (Nouvelle alliance flamande) et du nationaliste flamand Bart De Wever, qui avait obtenu près de 30 % des voix en Flandre lors des élections de 2010. Quant à la répartition des postes de ministres dans le gouvernement qui devrait maintenant voir le jour, les deux partis Verts, pourtant associés à la réforme de l'État, en ont été exclus !

Dans son programme de négociation, Elio Di Rupo, secrétaire du PS, annonçait clairement que le Parti socialiste francophone était prêt à d'imposer des concessions face aux revendications des partis et du patronat flamands. C'était d'abord l'acceptation de la scission de l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde, qui cristallise le conflit linguistique. Mais surtout c'était l'engagement à revoir la répartition de la fiscalité, qui règle la répartition des richesses entre les trois

financiers alloués par les Régions à la santé dépendraient en partie des économies réalisées. Voilà comment les ministres se préparent à faire payer les malades et les vieux...

Une « responsabilisation » similaire serait mise en place pour la politique de l'emploi, qui serait également régionalisée. Ce sera à qui harcèlera et sanctionnera le plus ses chômeurs et, si

la réduction des allocations de chômage se réalise, les poussera vers la misère !

La régionalisation fiscale est partiellement acquise. Un pourcentage de l'impôt sur les personnes physiques serait levé et déterminé par les Régions. Les impôts des salariés augmentent, mais peut-être pas au même rythme. Ce qui enclenchera un facteur de

division supplémentaire.

Pour les impôts des sociétés, rien n'est encore décidé officiellement. Il est vrai que les grandes ne payent guère d'impôts de toute façon : une filiale financière d'ArcelorMittal a payé zéro euro en 2010 pour 1,3 milliard de bénéfices... et beaucoup d'autres grandes entreprises ne payent qu'entre 0 et 5 % d'impôts...

Claude THIÉRAM

Philips annonce 4 500 suppressions d'emplois

Le groupe Philips, numéro un de l'éclairage, numéro trois des équipements hospitaliers à l'échelle mondiale et numéro un de l'électronique grand public en Europe, vient d'annoncer, dans le cadre d'un plan d'économies de 800 millions d'euros, la suppression de 4 500 emplois sur un total de 120 000 salariés dans le monde. Aux Pays-Bas, 1 400 emplois seraient supprimés sur un total de 14 000.

Pour justifier ces

licenciements massifs, le groupe invoque la baisse de ses bénéfices au troisième trimestre de l'année. Mais cette baisse serait due en grande partie, selon la presse, aux coûts de la restructuration en cours du groupe. Et, même en baisse, ces bénéfices ont quand même atteint 76 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires annuel de plus de 25 milliards.

Pour les actionnaires du groupe, c'est encore loin d'être

la crise. Le 4 avril dernier Philips leur a versé plus de 756 millions d'euros de dividendes au titre de l'année 2010.

En présentant son plan de suppressions d'emplois, le PDG de Philips, Frans Van Houten, a déclaré qu'il était « nécessaire de faire de Philips un groupe plus souple, plus mince ». Eh bien, ce sont les actionnaires, pas les travailleurs, qu'il faut mettre au régime.

Jean-Jacques LAMY

• Afghanistan

Octobre 2001 - octobre 2011

Guerre, quel bilan ?

Cela fait maintenant dix ans que les États-Unis, à la tête d'une vaste coalition, se sont lancés dans la guerre en Afghanistan. Le 7 octobre 2001 débutait l'opération Liberté sans limites, avec la bénédiction de l'ONU. Vis-à-vis de l'opinion publique américaine et mondiale, il s'agissait de répondre aux attentats du 11 septembre et de capturer Ben Laden, afin d'enrayer une source de terrorisme et d'importer la « démocratie » en Afghanistan.

L'impérialisme américain propageait ainsi la guerre dans un autre pays du Moyen-Orient, après l'avoir fait en Irak, entraînant dans son sillage de nombreux pays, dont la France. Avec actuellement plus de 70 000 soldats, sans compter de nombreux mercenaires, les États-Unis forment le gros des troupes envoyées en Afghanistan, et les effectifs ont même été doublés par Obama entre son investiture et fin 2009, ce qui ne l'a pas empêché de recevoir la même année le prix Nobel de la Paix « pour ses efforts extraordinaires en faveur de la coopération internationale » !

Dix ans plus tard, les États-Unis et leurs alliés sont, après les Russes, enlisés dans le « *bourbier afghan* » et chaque jour qui passe rend la situation encore plus inextricable.

Les islamistes, alliés devenus ennemis

Lorsque l'URSS intervint militairement à la fin de l'année 1979, pour tenter de mettre fin à une instabilité à ses portes causée par les luttes incessantes entre les différents chefs de guerre tribaux, le gouvernement américain y vit l'occasion d'affaiblir son principal adversaire, même si, d'un autre côté, il ne voyait pas d'un mauvais œil qu'une autre puissance fasse le gendarme dans cette partie du monde. Il fournit alors subsides et armes

lourdes aux différents moudjahidins islamistes qui, tels Ben Laden et son groupe Al-Qaïda, venaient de différents pays arabes pour « combattre le communisme ».

Le retrait des troupes soviétiques en 1989 laissa le pays dans le chaos, les différents chefs de guerre tribaux, surarmés par les États-Unis, se livrant des combats

qui, en plus d'être stable, lui soit favorable. Or la montée de l'islamisme dans les pays environnants inquiétait les États-Unis et, dès avant 2001, ils commencèrent à prévoir une intervention militaire. Les attentats du 11 septembre leur fournirent un prétexte pour cela. Les alliés d'hier devinrent les ennemis à abattre.

les villes. Vingt millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, sur une population de 26 millions d'habitants ; 80 % sont sans emploi dans les zones urbaines. Pour eux, l'insécurité alimentaire est la règle. Les femmes sont toujours soumises aux lois religieuses ou tribales moyennageuses, le taux de scolarisation des enfants a encore

politique en Afghanistan ? Les talibans ont bien été chassés du pouvoir fin 2001, une élection qualifiée de « démocratique » a bien porté au pouvoir en 2004 le leader pachtoune Hamid Karzaï, ancien collaborateur de la CIA. Mais cela n'est qu'une façade qui s'effrite de plus en plus.

Même si Karzaï est toujours en place, son pouvoir ne tient que par la présence des forces de la coalition, et encore ! Son gouvernement ne maîtrise rien, pas même son armée ni sa police, corrompues, et où les désertions augmentent. Entre 12 et 20 % de leurs effectifs auraient disparu en 2010, soit parce que les hommes ne sont pas payés, soit surtout par manque de confiance. Ces hommes, qui venaient des milices rebelles, y retournent, emportant avec eux les armes fournies par les armées de la coalition. Dans certaines régions qu'ils contrôlent, ce sont les talibans qui versent leur salaire aux fonctionnaires.

Alors que les différents groupes armés, des talibans aux autres seigneurs de guerre, contrôlaient la moitié du territoire en 2007, leur influence s'étend maintenant sur les quatre cinquièmes du pays et elle déborde sur le Pakistan, où l'impérialisme américain a déjà commencé à exporter la guerre.

Par ailleurs, effectuant une énième volte-face, les États-Unis en sont actuellement à engager des pourparlers avec les talibans, sans résultat à ce jour, ces derniers ayant rompu les discussions.

Dix ans après, les États-Unis sont englués dans le plus long conflit qu'ils aient jamais mené, entraînant leurs alliés derrière eux et suscitant chaque jour un peu plus la haine d'une population qu'ils disaient vouloir aider. Pour assurer sa domination dans une région du monde aux enjeux stratégiques, l'impérialisme américain n'hésite pas à la mettre à feu et à sang.

Marianne LAMIRAL



Dans la banlieue de Kaboul, des petits réfugiés de la province de Helmand tentent de se protéger du froid.

Dix ans de guerre, pour quels résultats ?

Pour la population afghane, cette guerre est un désastre. Loin de voir venir la paix et le développement économique annoncés, elle est la principale victime d'un conflit qui l'enfoncé dans la misère et l'obscurantisme. Les armées de la coalition mènent une politique terroriste vis-à-vis des Afghans, bombardant la population à l'arme lourde, détruisant les infrastructures et les habitations, suscitant par là même la haine chez un peuple qu'elles étaient censées libérer.

Les victimes afghanes, tant parmi les civils que parmi les forces rebelles, se comptent par dizaines de milliers, les réfugiés par millions. À cause des destructions, ils quittent le pays ou s'entassent dans des bidonvilles qui se multiplient dans

diminué. Quant à la culture de l'opium, dont la moitié du revenu alimente les forces rebelles, elle a augmenté de 61 % cette année.

Cette guerre coûte cher aussi aux pays qui y sont engagés, en argent et en vies. D'après un rapport du Congrès américain, 443 milliards de dollars ont déjà été dépensés par les États-Unis pour mener la guerre en Afghanistan, et 132 milliards supplémentaires ont été demandés pour 2012. Cela sans compter les coûts cachés, tels par exemple les pensions versées aux anciens combattants ou à leurs veuves, ou les soins aux blessés. Le coût humain, lui, se traduit à ce jour par la mort de plus de 3 000 soldats de la coalition en dix ans. Depuis un an, en outre, les attentats visent plus directement les forces armées d'occupation haïes par tous, et le nombre de leurs victimes augmente : en 2010, elles ont perdu 720 hommes

Qu'en est-il enfin du bilan

• Malaise enseignant

La politique gouvernementale responsable

Le suicide d'une professeure de mathématiques, qui s'est immolée par le feu jeudi 13 octobre dans un lycée de Béziers, a provoqué beaucoup d'émotion parmi les enseignants. « Puisse ce geste désespéré faire réfléchir à la manière dont l'Éducation nationale est gérée aujourd'hui », ont déclaré ses collègues.

Le lendemain, un employé du lycée de Cachan, dans le Val-de-Marne, se suicidait en se défenestrant, et un autre

enseignant « pétait les plombs » à Bourges, tuant une policière à coups de sabre.

Ces trois faits-divers sont, heureusement, des actes exceptionnels, mais ils n'en sont pas moins symptomatiques du malaise qui s'étend dans le monde enseignant. À propos de l'enseignante de Béziers, il a été dit que son geste aurait été causé par des problèmes dans sa vie personnelle mais, en choisissant de se tuer à l'intérieur du lycée, elle a voulu montrer qu'elle ne supportait plus la tension liée à son travail.

Il n'existe pas de statistiques fiables concernant le nombre de suicides parmi les enseignants, puisque cette profession ne dispose pas de médecine du travail. Une étude de l'Inserm datant de 2002 avance le chiffre de 39 cas sur 100 000. Depuis, le contexte s'est nettement dégradé et le monde enseignant vit de plus en plus mal cette dégradation, due en grande partie aux suppressions de postes et à la surcharge de travail qui en découle, mais aussi à l'appauvrissement général des enfants dans les milieux populaires.

Même des enseignants chevronnés ont du mal à faire cours, face à des jeunes qui connaissent de plus en plus de difficultés sociales et matérielles, et dont le niveau et l'attention baissent. Ces difficultés peuvent apparaître insurmontables à de jeunes professeurs lancés sans formation devant ces classes et qui, de ce fait, sont chaque année plus nombreux à démissionner. Tout comme elles le deviennent pour des enseignants fragiles et dépressifs qui devraient être en congé maladie, mais que les rectorats

obligent à retourner devant des classes, même si c'est à mi-temps comme il semble que cela ait été le cas pour la professeure de Béziers, car il manque des enseignants.

Dans ces conditions, les regrets et les témoignages de solidarité de Luc Chatel ouvrent une nouvelle fois le bal des hypocrites. Ces ministres n'ont que faire des drames humains qu'ils alimentent tous les jours.

Aline URBAIN

• Victimes de l'amiante

Un recul, mais le combat continue

À l'appel de l'Andeva (Association nationale des victimes de l'amiante) et de la FNATH (Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés), c'est plus de 3 000 personnes malades de l'amiante ou leurs familles, venues de toute la France et même d'Italie, qui ont manifesté le samedi 15 octobre à Saint-Quentin dans l'Aisne.

Pourquoi Saint-Quentin, alors que d'habitude cette manifestation nationale avait lieu à Paris? Parce que c'est la ville dont Xavier Bertrand, ministre de la Santé, est aussi le maire. Or le 3 juin dernier Bertrand a pris un décret qui supprime le délai de neuf années imposé jusque-là aux propriétaires des grands bâtiments pour les désamianter, et qui organise une dérogation sans fin. De plus, les mesures indispensables que sont l'abaissement des seuils d'empoissemment, la prise en compte des fibres courtes d'amiante ou l'obligation de désamianter d'autres matériaux que les flocages ou les calorifugeages ne sont pas mises en œuvre.

Pour le gouvernement,

l'intérêt financier des propriétaires est visiblement plus important que la santé des personnes exposées. Ce soutien aux propriétaires délinquants qui n'ont pas réalisé les travaux de désamiantage met en danger de nombreuses vies.

Mais de plus Xavier Bertrand a pris le 8 octobre un décret qui élargit le champ de recrutement du président du conseil d'administration du Fiva (Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante) au-delà des magistrats de la Cour de cassation. Cela pourrait permettre au gouvernement de désigner à ce poste un membre du Conseil d'État ou de la Cour des comptes et de s'assurer ainsi une majorité dans le conseil d'administration du Fiva. Il pourrait ainsi revoir à la baisse le montant des indemnités versées chaque année à 8 000 victimes en moyenne.

Auparavant, Xavier Bertrand avait même annoncé son intention d'augmenter la représentativité des employeurs (deux de plus), ce qui aurait donné une majorité automatique au gouvernement et au patronat. C'est la réaction immédiate des



associations des victimes de l'amiante qui l'a fait reculer sur ce point. De même que la nouvelle de la manifestation dans sa bonne ville de Saint-Quentin lui a fait prendre un second décret nommant pour les trois ans à venir... un président de la Cour de cassation!

C'était bien sûr une manœuvre visant à calmer la

colère des associations mais celles-ci sont restées mobilisées et ont maintenu à juste titre leur manifestation à Saint-Quentin, au cours de laquelle elles ont rappelé l'exigence d'un procès pénal des patrons responsables de cette catastrophe sanitaire qui fait 3 000 morts par an. Ce qui est possible avec le procès qui se tient contre Eternit à

Turin doit l'être en France.

Il paraît que Xavier Bertrand a été « prodigieusement agacé » par cette manifestation qu'il n'a autorisé à stationner qu'un quart d'heure devant la mairie. Il faut croire qu'en les mettant en cause, lui et le gouvernement, elle visait juste!

Correspondant LO

La bataille reste à gagner

« Une manifestation silencieuse qui fait du bruit »: c'était le titre du *Courrier Picard* du lendemain du 15 octobre. C'est en effet une tradition désormais que cette manifestation annuelle se déroule silencieusement, car c'est aussi un moment dédié à la mémoire des milliers de victimes de l'amiante (3 000 morts par an en France). Mais la colère et la détermination des participants

s'exprimaient néanmoins très nettement sur les banderoles: « Les empoisonneurs doivent être jugés » ou bien encore « l'amiante brise nos vies – être indemnisés c'est un droit, pas un privilège ».

Le président de l'Andeva, Pierre Pluta, a annoncé lors de la prise de parole précédant le départ de la manifestation que les associations déposaient un recours au Conseil d'État

contre le décret modifiant la gouvernance du Fiva. Les organisateurs ont également tenu à remercier les militants syndicaux présents dans cette manifestation, alors même que leurs organisations nationales, représentées au Fiva, ne se sont pas opposées à ces attaques du gouvernement.

C'est ainsi que la CGT, par exemple, s'est contentée dans une déclaration de « prendre

acte » des décisions de Xavier Bertrand. Les militants syndicaux, notamment ceux de la CGT, par ailleurs nombreux et actifs dans l'Andeva, ne comprennent d'ailleurs pas cette attitude de leur confédération: « Pourquoi celle-ci a-t-elle cette position? », « Ils sont fous, ce n'est pas normal ». Visiblement, pour les responsables confédéraux, le maintien du

« paritarisme » justifie bien des renoncements.

Lors du discours qui mettait fin à la manifestation, le président de l'Andeva a conclu: « C'est une avancée, mais la bataille n'est pas gagnée, il faut continuer à se battre. » C'est bien ce que ressentent tous les participants à cette manifestation réussie.

Correspondant LO

• SNCF – Saint-Médard-sur-Ille (Ille-et-Vilaine)

Une catastrophe programmée

Mercredi 12 octobre, deux passagères du train Rennes-Saint-Malo sont mortes suite à sa collision avec un camion arrêté sur le passage à niveau de Saint-Médard-sur-Ille. Cinquante passagers ont été blessés, certains très grièvement.

Le ministre des Transports est arrivé le soir même sur les lieux de l'accident et, tandis que les victimes n'étaient pas encore toutes dégagées du train accidenté, il cherchait déjà à dédouaner l'État de toute responsabilité. Il déclarait devant les caméras que ce passage à niveau n'est pas classé « *parmi les passages à niveau dits préoccupants* ». Il y avait là de quoi choquer, à commencer par les usagers de la ligne, certains ayant déjà vécu au même endroit un accident dans des circonstances similaires

en novembre 2007. De l'avis de tous, usagers, habitants de la commune et des alentours qui empruntent cette petite route départementale, conducteurs de trains ou de camions, le passage à niveau de Saint-Médard est particulièrement dangereux. Certains automobilistes font même un détour de plus de 10 km pour l'éviter.

Deux ans après l'accident de 2007, un rapport commandé par le ministère des Transports soulignait sa dangerosité particulière :

il est exigé, sans visibilité, en dos d'âne, emprunté par des centaines de poids lourds chaque jour, qui doivent manœuvrer pour le franchir et qui ne peuvent s'y croiser. Il précisait : « *La géométrie de ce passage à niveau contraint les véhicules lourds à se déporter au milieu de la route et à y circuler à vitesse réduite. En cas de difficultés ralentissant leur progression, ces véhicules peuvent se retrouver gênés voire bloqués, par l'abaissement de la demi-barrière de l'autre sens de circulation.* » Ce rapport n'allait pas jusqu'à conclure qu'il aurait fallu le supprimer, mais recommandait « *des aménagements routiers ou ferroviaires* », la mise en

œuvre des mesures « *aptées à faciliter le franchissement des poids lourds et leur croisement* ». Toutes les autorités concernées en avaient été informées. En avril 2010, des représentants du Conseil général, de la SNCF et de Réseau ferré de France se sont réunis et, alors qu'un autre accident avait eu lieu au mois de février précédent, la seule décision prise avait été de rajouter des feux supplémentaires.

De nouveau aujourd'hui la question est posée de savoir si RFF, la SNCF et l'État se décideront à investir l'argent nécessaire pour interdire que de tels accidents se reproduisent.

Correspondant LO

Un passage à niveau... comme tant d'autres

Après l'accident de Saint-Médard-sur-Ille, c'était bien sûr l'émotion chez les cheminots. Le conducteur et le contrôleur du train étaient indemnes, mais des collègues qui rentraient chez eux après le travail voyageaient dans le train accidenté, et une dizaine ont été blessés.

Même si les causes de l'accident semblent liées à l'attitude du chauffeur du camion, selon les conducteurs de train de Rennes et de Saint-Brieuc, le passage à niveau de Saint-Médard-sur-Ille pose réellement problème.

Il est situé en sortie de courbe de la voie ferrée, sans aucune visibilité. S'il y a un obstacle sur le passage à

niveau, il n'y a que quelques secondes pour réagir. Quand il n'y a pas d'arrêt à la gare de Saint-Médard, le train circule à 140 km/h. Le soir de l'accident, le conducteur n'a eu que le temps de freiner à fond et de s'allonger dans le couloir, derrière la cabine de conduite. Le choc a eu lieu immédiatement, à 136 km/h.

Heureusement que le conducteur n'a pas été blessé, car il a pu ainsi prévenir des conséquences bien pires. Il a pu assurer la protection de son train déraillé face aux trains croiseurs qui risquaient d'arriver sur l'autre voie. Au contraire de ce qu'a déclaré Pépy, le président de la SNCF, la ligne Rennes-Saint-Malo

n'est pas si « moderne ». Si elle a été électrifiée, elle n'a pas été équipée de la radio sol-train. En cas d'accident important, il est donc impossible de faire arrêter la circulation des trains rapidement. Et après le choc, il n'y a plus qu'à courir le long de l'autre voie pour arrêter les trains... si le conducteur est en état de le faire.

Le lendemain de l'accident, bien des conducteurs avouaient qu'ils avaient peur quand ils franchissaient ce passage à niveau. Déjà certains sifflaient ou ralentissaient la vitesse du train avant de le franchir. Depuis le vendredi 14 octobre, la recommandation relayée par les syndicats

de ralentir les trains à environ 30 km/h à cet endroit, en sifflant, reçoit l'assentiment de bien des conducteurs et des contrôleurs.

La direction de la SNCF considère cette attitude comme « illégale ». Elle explique que « *tous les passages à niveau sont dangereux* » et que, si les trains ralentissaient à chaque fois, ils ne « *circuleraient plus* ». Mais les usagers de la ligne sont rassurés de voir le train ralentir. Pour les cheminots, c'est une façon de protéger leurs vies et celles des voyageurs, comme de rendre hommage aux victimes et de se sentir solidaires.

Correspondant LO

• Accès aux soins des plus démunis

Un « krach sanitaire »

« *Une étape supplémentaire a été franchie en 2010/2011 dans le rejet des plus vulnérables hors du système solidaire d'accès aux soins.* » C'est ce que constate le rapport de Médecins du monde (MmM) sur l'accès aux soins des plus démunis.

Suivent des constats et des chiffres qui, tous, témoignent d'une véritable catastrophe sanitaire :

– Près d'un patient sur quatre vient se soigner trop

tardivement.

– Un tiers seulement des enfants de moins de six ans reçus pour la première fois dans un centre MmM sont à jour de leurs vaccinations.

– 9 % des jeunes patients sont sans domicile fixe et environ 40 % vivent dans un lieu potentiellement insalubre.

– 8 % des femmes enceintes vivent à la rue.

Cela ne se passe pas dans un des pays pauvres où intervient

l'ONG mais ici, dans un des pays les plus riches de la planète, où c'est la réalité infligée à ceux qui ont le triste privilège de compter parmi les plus démunis.

La situation ne va pas s'arranger, puisque l'État rend encore plus difficile l'accès à l'aide médicale d'État pour les étrangers, puisqu'il diminue les maigres budgets d'assistance aux plus pauvres, dont celui de l'hébergement d'urgence, qu'il

pille le budget de tous les services publics et casse ainsi tout le système de santé.

On compte déjà, selon les chiffres du très officiel Insee, plus de huit millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Ils sont aussi quatre millions à ne pas pouvoir se payer une complémentaire santé. Comme l'annonce MmM, on assiste là à un véritable « *krach sanitaire* ».

Sophie GARGAN

• La Poste – facteurs de Fleury-les-Aubrais (Loiret)

Assez des tournées à rallonge !

À Fleury-les-Aubrais, à la distribution du courrier, où une quarantaine de facteurs desservent les communes du nord d'Orléans, trois postes viennent d'être supprimés. Le vendredi 7 dernier, le ras-le-bol a éclaté contre les tournées de plus en plus longues. Ce jour-là, huit facteurs devaient faire des portions de tournée supplémentaires en plus, et ils ont refusé en bloc.

Depuis plus de deux ans, après avoir diminué les effectifs, la direction impose aux facteurs de desservir des rues supplémentaires en plus de notre tournée. Dans le jargon de la direction, ces tournées supplémentaires sont dites « *sécables* »... comme les comprimés ! Si c'est pour mieux faire passer la pilule des journées à rallonge, c'est raté. Des têtes pensantes de La Poste ont aussi inventé les tournées d'ajustement, pour lesquelles il faut préparer le courrier distribué par quelqu'un d'autre... sauf quand le quelqu'un en question manque ou est en repos. On impose aussi à la majorité des facteurs de prendre leur repos le lundi ou mardi, jours où le trafic est moindre et où ils pourraient espérer finir un peu plus tôt. Tout est bon pour accroître la charge de travail afin de réduire encore le nombre de postes.

Il est difficile de savoir ce qui provoque le plus la colère, de la surcharge de travail, ou de voir à quel point la direction se fiche du personnel. À coup sûr l'addition des deux ! Lors de la journée du 11 octobre, la grève a été suivie à près de 90 %, et une quinzaine ont participé à la manifestation. Le jeudi suivant, le directeur a voulu convoquer les facteurs pour explication, pour le travail non fait du vendredi précédent. Il lui a été signifié que, s'il voulait parler aux salariés, c'était à lui de se déplacer. Ce qu'il a fini par faire... pour s'entendre dire par l'ensemble du personnel son refus de voir les conditions de travail se dégrader encore.

Correspondant LO

• Continental – Clairoix (Oise)

700 salariés devant les Prud'hommes Encore une fois dire non à la fermeture et aux licenciements

Mardi 18 octobre, 525 salariés de Continental étaient convoqués devant le conseil des prud'hommes de Compiègne. Ils demandent en effet réparation pour la fermeture de l'usine de Clairoix, annoncée en mars 2009, et les 1 113 licenciements qu'elle a entraînés. Avec d'autres, au total ce sont 700 ex-salariés qui poursuivent leur ex-patron, le groupe Continental AG, demandant que ce dernier soit condamné pour avoir provoqué ce désastre humain et économique.

Si ces licenciements étaient jugés comme n'ayant pas de « causes réelles et sérieuses », c'est-à-dire, selon les critères reconnus par la justice, si « la raison économique » des licenciements était remise en cause, les salariés toucheraient alors des dommages et intérêts. Les lois en vigueur et l'appareil judiciaire étant ce qu'ils sont, on ne peut évidemment dire ce que sera l'issue du procès, ni le temps qu'il prendra. Mais dans ce procès il y a d'abord

la volonté des travailleurs de forcer le Groupe Continental à rendre des comptes pour avoir décidé de rayer d'un trait de plume, du jour au lendemain, l'usine et tous les salariés qui y travaillaient. Car deux ans et demi après son annonce, les travailleurs n'ont toujours pas digéré ce mauvais coup, et pour cause.

Le groupe Continental, avec ses 150 000 salariés, est un des grands constructeurs mondiaux de pneus. Au moment

de l'annonce de la fermeture de Clairoix, son activité pneumatique était la plus rentable du monde. La division pneu tourisme réalisait un taux de rentabilité de 17 %, qui faisait pâlir d'envie tous les autres constructeurs. Mais il fallait encore plus de profits et vite. Car le groupe venait d'être racheté par la famille Schaeffler, dont le groupe était vingt fois plus petit, à travers une opération boursière soutenue par les banques en pariant sur la hausse des cours des actions... juste avant l'effondrement boursier de la fin 2008. Bien sûr l'opération consistant à fermer une usine pour augmenter les taux de rentabilité n'était pas inconnue chez Continental. Mais là il s'agissait, sur la peau des salariés, de faire remonter le plus vite possible le cours des

actions pour financer le coup de Bourse d'une grande famille bourgeoise.

Quant aux pneus auparavant produits par les ouvriers de Clairoix, le groupe les a fait produire en demandant des efforts à ceux des autres usines, en commençant par ceux de Sarreguemines en Moselle, à qui, malgré des résistances, la direction a fini par imposer de travailler 10 % de plus sans être payés.

Les travailleurs de Continental ont répondu à ce coup de force par la lutte et imposé la reconnaissance de leur dignité. Cela a été une lutte opiniâtre, profondément démocratique, rythmée par les assemblées générales et conduites jusqu'à aujourd'hui par le comité de lutte. Et aujourd'hui les travailleurs restent mobilisés, encore

présents en nombre dans toutes les manifestations.

L'objectif est d'obtenir de Continental et aussi de l'État le maximum de reclassements et la protection garantie des plus anciens. Au-delà du maintien du contrat de travail qui est en vigueur jusqu'au 1^{er} janvier 2012, la prolongation de six mois de la cellule de reclassement et de certains autres aménagements vient d'être obtenue. Il reste plus de 400 personnes à reclasser. Mais au-delà de toutes les procédures judiciaires, ce qui est acquis, c'est cette profonde solidarité ouvrière, la fierté du combat mené et la conscience qu'il faudra bien entreprendre demain, avec toute la classe ouvrière, les luttes permettant de mettre fin à la dictature patronale.

Correspondant LO

• Toyota – Onnaing (Nord)

La direction parle de treizième mois, mais prépare ses mauvais coups

Jeudi 14 octobre, la direction de l'usine Toyota d'Onnaing a donné aux syndicats son projet d'accord « sur le pouvoir d'achat ».

Ces dernières semaines, plusieurs assemblées de travailleurs, après chaque réunion des syndicats et de la direction, avaient fait, entendre que c'est un 13^e mois intégral, immédiat et sans contrepartie que voulait la majorité, mais ce n'est pas ce que la direction propose ! Tout d'abord il n'est même plus question d'un 13^e mois, mais d'une « prime de treizième mois », avec des retenues en cas d'absences injustifiées, de mise à pied, de grève, de congé parental d'éducation, de congé de présence parentale, d'absence enfant malade, de maladie...

Les intérimaires ne seraient concernés que s'ils totalisent 24 mois d'ancienneté dans les cinq années précédentes... ce qui fait que les heureux élus se compteront sur les doigts de la main ! Cette prime de 13^e mois serait variable, allant de 20 % pour les ouvriers de Maintenance à 40 % pour les secrétaires, infirmières, agents de maîtrise, et à 100 % pour les cadres et ingénieurs.

Pour le premier versement de l'équivalent d'un demi-mois de salaire à la fin novembre 2011,

la période de référence irait de novembre 2010 à octobre 2011, pénalisant tous ceux qui ont fait grève au printemps 2011. Mais il apparaît maintenant clairement que, derrière toute la mise en scène autour de l'application d'un 13^e mois, qui était une des revendications de la grève d'avril dernier, la direction avait d'autres préoccupations. Pour le

versement du 13^e mois complet en 2013, elle exigerait cinq minutes de plus par jour à partir du 1^{er} janvier 2012, soit l'équivalent de 20 heures de travail supplémentaire dans l'année majorées seulement de 10 % et non 50 %. Et à partir de janvier 2013, ce serait cinq minutes par jour encore en plus, soit vingt heures par an, mais cette fois-ci, non payées !

En voulant faire signer un avenant au contrat de travail à chaque ouvrier, qui l'engagerait à accepter de travailler 35h25 payées 35 à partir de janvier 2013, la direction veut ouvrir la voie à une modulation plus vaste encore des horaires de travail. Les travailleurs qui refuseraient de signer pourraient être licenciés. Et pour se couvrir du côté

des syndicats, la direction fait pression pour qu'ils s'engagent et signent ce projet ! La CGT, de son côté, s'est engagée à ne pas signer. Mais beaucoup de travailleurs sont conscients qu'avec ou sans signatures syndicales, c'est par la grève, comme au printemps, qu'il faudra mettre un coup d'arrêt à ces mauvais coups.

Correspondant LO

• Neo Security – Lorient

En grève pour les salaires

Neo Security, un grand groupe français de sécurité, compte 7 000 salariés. À Lorient comme dans la plupart des arsenaux il assure la sécurité de DCNS (Direction des constructions navales systèmes et services). Les 120 travailleurs de Neo Security font du gardiennage aux portes, à bord, ce sont les pompiers de l'entreprise, etc. Les horaires sont élastiques, par contre les salaires sont toujours au minimum.

Aussi, depuis le 28 septembre, une partie d'entre eux ont décidé d'exprimer leur ras-le-bol. Au départ à une poignée, ils ont installé à l'entrée principale de DCNS, la

porte Colbert, des banderoles et même une tente, débrayant de 7h à 9h. Progressivement, d'autres gardiens et pompiers se sont joints au mouvement, jusqu'à une quarantaine après deux semaines de lutte, avec maints encouragements des ouvriers de DCNS.

« On nous en demande de plus en plus, mais les salaires ne suivent pas », disent les grévistes, bien décidés à aller jusqu'au bout. Ils réclament un changement de coefficient, qui ferait augmenter leurs salaires d'environ 120 euros.

La sécurité n'étant plus assurée à bord, le travail ne peut plus avancer, ce qui inquiète



la direction de DCNS, qui a sa part de responsabilité dans cette situation car c'est bien elle qui tire les prix des marchés de sous-traitance vers le bas. La direction de Neo Security, elle, a d'abord essayé le chantage, l'intimidation, mais loin d'affaiblir le mouvement, cela l'a au contraire durci.

Lundi matin 17 octobre, encore rien n'ayant bougé le week-end, tous les grévistes se sont retrouvés à la porte principale de l'arsenal avec banderoles et drapeaux, bien décidés à continuer la grève jusqu'à ce que leur direction cède.

Correspondant LO

• Hôpital de la Croix-Rousse (Hospices civils de Lyon)

Nora Berra à Lyon: courage, fuyons !

Nora Berra, secrétaire d'État à la Santé, devait inaugurer en grande pompe le 14 octobre le nouveau Bâtiment médico-chirurgical (BMC) de l'hôpital de la Croix-Rousse à Lyon, ouvert depuis un an. La direction des Hospices civils de Lyon (HCL) n'a pas craint le ridicule en annulant cette visite au nom de « la sécurité des malades » et... des risques de débordements.

Il faut être vraiment hypocrite pour invoquer ce genre d'arguments quand c'est au quotidien que la sécurité des patients est mise en cause par le manque de personnel. Mais c'était sans compter avec la colère des hospitaliers de la Croix-Rousse et des techniciennes de laboratoire des HCL.

En effet, suite à la décision de réorganiser l'ensemble des laboratoires, entre 100 et 200 postes seraient appelés à disparaître dans les trois ans qui viennent sur les HCL. Et dès le début

2012, quelque 80 contractuels pourraient bien être les premiers remerciés.

Par ailleurs, au nom du remboursement de la dette de 900 millions d'euros contractée par les HCL, 200 postes sont supprimés chaque année, y compris des postes de soignants. En plus, pour gérer cette pénurie, la direction ferme des lits le week-end, comme par exemple en orthopédie 3C. Les effectifs sont donc réduits, mais le chef de service opère quand même à tour de bras en fin de semaine.

Résultat: le week-end, l'infirmière et l'aide-soignante présentes ont entre treize et vingt malades à soigner au lieu des dix prévus en théorie, au mépris total de la sécurité des patients.

Enfin le personnel de l'hôpital voulait dénoncer l'envers du décor de ce BMC, réalisé par un prestigieux architecte mais fonctionnant avec un personnel en sous-effectif chronique. Sans parler des dysfonctionnements qui se multiplient depuis un an: problème d'étanchéité dans quelques chambres de malades en ORL, de climatisation qui fait alterner une chaleur tropicale dans une aile et un froid glacial dans les deux autres, de coupure d'eau chaude, comme le 11 octobre où les douches préopératoires ont dû se faire à l'eau



froide, etc.

C'est donc chaleureusement que les techniciennes de labos de l'hôpital Édouard-Herriot, venues rejoindre leurs camarades de la Croix-Rousse, ont été accueillies et c'est à près de 250 que les manifestants ont défilé dans

l'hôpital avant de se retrouver pour une manifestation improvisée mais dynamique dans les rues du quartier où les habitants leur ont témoigné à de multiples reprises leur soutien.

Correspondant LO

• Hôpital du Kremlin-Bicêtre

De l'embauche pour le bloc, cela s'impose !

La direction de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, qui fait partie de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP), continue d'aggraver les conditions de travail. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: alors que, d'après la direction elle-même, le bloc opératoire devrait compter 45 panseuses, elles ne sont actuellement que 30 en équivalents temps pleins !

Des promesses d'embauche ont été faites, mais sans résultat pour le moment. Quatre infirmières espagnoles sont attendues, qui devaient être opérationnelles en septembre! Mais toujours rien.

Les jours de repos s'accroissent depuis des mois, voire des années, sans qu'il soit possible de les prendre. Par exemple, pour la semaine du 14 novembre, quatre infirmières ont posé leur semaine; elles

sont toutes de secteurs différents. Cela leur a été refusé, par manque d'effectif.

Devant l'exaspération de l'ensemble des infirmières du bloc, la direction proposerait une prime de 300 euros mensuelle attribuée aux présentes et à condition d'accepter que les heures supplémentaires effectuées soient mises dans un compteur, pour être prises quand les temps seront meilleurs!

La totalité des infirmières refuse cette prime et réclame que l'activité du bloc soit adaptée à l'effectif présent.

Les conséquences sont immédiates pour les patients;

parfois des malades attendent des heures, dans le hall d'accueil du bloc. Leur intervention chirurgicale peut être reportée au lendemain, voire beaucoup plus tard.

La tension parmi le personnel est de plus en plus palpable. Les horaires sont quotidiennement dépassés. Ce n'est pas la présence aléatoire de quelques intérimaires qui peut changer les choses.

Il y a un an, un mouvement du personnel du bloc avait débouché sur une prime, mais cette fois tout le monde refuse cette carotte.

La colère est telle qu'il faudra bien que la direction adapte l'activité du bloc à l'effectif, ou bien qu'elle se débrouille pour trouver le personnel nécessaire au bon fonctionnement du bloc opératoire.

Correspondant LO



• Crédit mutuel Arkéa - Brest

Après onze jours de grève, les salariés font reculer la direction

Les 4 500 employés du Crédit mutuel Arkéa ont obtenu entre 50 et 100 euros, après onze jours d'une grève massivement suivie. Elle est partie du siège social du CM Arkéa au Relecq Kerhuon, près de Brest, regroupant les fédérations de Bretagne, du Massif Central et du Sud-Ouest de cette banque d'origine mutualiste.

Le Crédit mutuel insiste dans sa publicité sur ce qui en ferait un établissement bancaire différent. Mais la création en juin d'Arkéa SCD (Société des cadres de direction), une société anonyme conçue pour « accueillir » les 126 cadres dirigeants du groupe Crédit mutuel Arkéa, avait alerté beaucoup d'employés. Cette nouvelle société, censée chapeauter la banque, était présentée comme un simple moyen de gestion administrative permettant de faciliter la mobilité à l'intérieur

du groupe. Mais elle visait en fait à affranchir l'entreprise des contraintes de son statut de banque mutualiste, ses dirigeants voulant pouvoir prendre part à la course aux opérations spéculatives.

Le syndicat CFDT, largement majoritaire dans l'entreprise, avait souligné que la création de cette société anonyme dérogeait aux « valeurs mutualistes » officiellement affichées. Mais lorsque la nouvelle direction a annoncé qu'elle refusait tout engagement de revalorisation

collective des salaires, c'était rompre de manière provocante avec l'usage de négociations salariales où représentants syndicaux et direction visaient le consensus au nom des mêmes « valeurs mutualistes ». Derrière le changement de forme juridique, tous les employés du Crédit mutuel étaient donc visés. D'autant plus que les principaux cadres dirigeants venaient de s'octroyer sans sourciller des augmentations annuelles de 50 % de leurs rémunérations globales. Les mêmes qui refusaient de revaloriser les salaires des employés touchaient 615 000 euros pour le président et 490 000 euros pour le directeur général.

Le 27 septembre, les travailleurs du Crédit mutuel se

sont donc mis en grève, réclamant une augmentation de salaire de 150 euros. Le directeur général a d'abord affiché la fermeté. Quand la grève s'est généralisée, il a tenté de tergiverser en proposant des augmentations différenciées des primes de participation, mais aucun engagement sur une augmentation collective des salaires. Cela ne faisait pas le compte et la grève n'a fait que se renforcer de jour en jour.

Finalement, vendredi 7 octobre, après onze jours de grève et alors que les salariés avaient voté sa poursuite pour la semaine suivante, la direction a proposé 102 euros d'augmentation pour la plupart des salariés. Si ce n'était pas les 150 euros revendiqués,

les employés ont pu reprendre le travail lundi 10 octobre avec la satisfaction d'avoir fait reculer la direction. Dans le détail, il s'agit de 102 euros par mois pour ceux dont la rémunération est inférieure à 30 000 euros annuels brut, et 51 euros pour les rémunérations comprises entre 30 000 et 40 000 euros annuels brut. Par ailleurs un complément d'intéressement de 300 euros pour tous est accordé ainsi qu'une enveloppe de 30 000 points à distribuer en concertation avec les syndicats, dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire sur les salaires de 2012.

C'est en tout cas un succès de la grève dont tous sont fiers.

Correspondant LO

• Montupet-Fonderie du Poitou Alu – Ingrandes (Vienne)

Pas touche aux salaires, pas touche aux emplois !

Lundi 17 octobre, un Comité d'entreprise extraordinaire s'est tenu à la fonderie d'Ingrandes à l'initiative du directeur du site. À l'ordre du jour, la consultation des élus du CE sur une demande de mise en cessation de paiement de la fonderie châtelleraudaise, demande qui sera examinée mercredi 19 octobre par le tribunal de commerce de Nanterre, instance dont dépend le siège de Montupet.

Quatre jours plus tôt, la réunion initialement prévue en terrain « neutre » dans les locaux de la Direction départementale du travail avait dû être annulée, le préfet ayant décidé que « les locaux de la République ne seraient pas le lieu de la casse de l'emploi ». S'il veut appliquer cela à tous les services de l'État, il y a encore du travail !

Lors de la réunion du CE, les élus du personnel se sont exprimés contre la mise en cessation de paiement. Il y a effectivement de quoi : non seulement le groupe de fonderie Montupet dont l'usine fait partie est globalement bénéficiaire, mais d'autre part c'est la perte de 300 000 euros par semaine du fait de la grève que les patrons allèguent pour justifier



leur demande de mise en cessation de paiement. Comme s'ils ne portaient pas l'entière responsabilité de la grève en ayant voulu amputer les salaires de 25 % !

Toute la matinée, les discussions sont allées bon train parmi les grévistes. Que Montupet dégage, personne ne s'en plaint, tant les dix-huit mois passés sous sa coupe ont été marqués par un durcissement provoquant

de la discipline et des conditions de travail. Et bien sûr l'annonce en juillet d'une baisse de 25 % des salaires sous peine de licenciement a révolté. Mais les travailleurs de la fonderie n'ont pas fait grève depuis le 2 septembre – bientôt sept semaines ! – pour l'objectif unique de voir Montupet disparaître du paysage. Surtout s'il disparaît avec la caisse et s'il laisse en héritage un plan pourri de baisse des salaires ou de chômage.

Alors, quelle que soit la suite de la procédure, quel que soit l'éventuel repreneur, il s'agit de rappeler fermement les exigences de la grève : pas touche aux salaires, pas touche aux emplois ! Et il s'agit de les rappeler à tous les protagonistes : Montupet bien sûr, mais également Renault, patron de fait de la fonderie qui en était filiale à 100 % jusqu'en 1998, et vers lequel partent toujours 85 % des culasses produites à Ingrandes. Il faut les rappeler également aux pouvoirs publics, et en particulier au ministre de l'Industrie Besson qui a désavoué en paroles, à l'Assemblée, les choix de Montupet.

Il y a assez d'argent dans les caisses de Montupet et de Renault pour garantir les salaires. Il y a assez de culasses à produire pour partager la charge de travail entre les différentes fonderies de Montupet sans baisser les salaires.

Une manifestation de soutien aux fondeurs était appelée jeudi 20 octobre à 14 h 30 à Châtellerault, et le secrétaire général de la CGT Bernard Thibault devrait y participer. Cela doit être une nouvelle occasion de faire entendre avec force les exigences des travailleurs des fonderies.

Correspondant LO

• Renault-Sovab – Batilly (Meurthe-et-Moselle)

Les grévistes ont contraint le patron à reculer

Démarrée le lundi 3 octobre, la grève a cessé vendredi 14 à l'usine Renault Sovab de Batilly, qui fabrique les fourgons Masters.

Les revendications étaient une prime de 1 000 euros pour compenser le manque à gagner dû à la baisse de l'intéressement, et une prime de 200 euros net par mois, liée à la mise en place des nouveaux horaires. Trois syndicats étaient parties prenantes de la grève, CGT, CFTC et SUD, mais ce dernier s'est désolidarisé des grévistes en fin de mouvement.

Au départ, la direction affirmait ne pas avoir un centime, alors que Renault affiche des bénéfices insolents, 1,25 milliard au premier

trimestre, et 11 milliards de trésorerie en caisse. Si la direction de la Sovab ne voulait rien céder, elle a fini par lâcher une prime de 450 euros net, le paiement de quinze heures de grève, c'est-à-dire deux jours, et l'étalement des retenues pour grève à raison de un jour par mois.

Environ 120 grévistes de l'équipe de nuit ont fait dix jours de grève, et près de 200 grévistes en 2x8 auront fait neuf jours. Au total, 400 travailleurs auront participé à la grève. Le blocage total de la production commençant à poser problème dans tout le bassin, c'est lors d'une réunion à la sous-préfecture, mercredi 12, que Renault a commencé à lâcher du lest, espérant bien que la grève cesse. Mais lors d'un vote à bulletins secrets,

jeudi 13, l'écrasante majorité des grévistes présents aux piquets – 91 sur 114 votants – ont refusé de reprendre le travail, encouragés par ce premier recul du patron.

Les grévistes n'ont pas réussi à étendre la grève, mais celle-ci était vue d'un bon œil dans des ateliers à l'arrêt où l'on tapait le carton et regardait des films sur les ordinateurs portables. Minoritaires depuis le début, ils ont finalement décidé vendredi 14 la reprise du travail, d'autant que leur nombre allait s'effilocheant. La reprise s'est faite ensemble, avec un moral intact, après un feu d'artifice devant l'usine vendredi 14 octobre au soir.

Les grévistes ont le sentiment justifié d'avoir remporté un succès, même si ce qui a été obtenu est loin des

revendications initiales et de ce qui serait nécessaire, c'est-à-dire une véritable augmentation du salaire de base.

Bien sûr, le problème des salaires reste posé et il faudra imposer une augmentation sur le salaire fixe. Car si les revenus annuels des travailleurs de la Sovab ont baissé ces dernières années, c'est justement parce que la prime, aléatoire par définition, a baissé de façon importante.

« Je ne m'attendais pas à un mouvement aussi dur », s'est plaint dans la presse le directeur d'usine. Le voilà donc prévenu. Et les grévistes comptent bien reposer le problème des salaires avec la conscience et l'expérience qu'il est possible de faire reculer Renault.

Correspondant LO

• Renault Trucks Vénissieux (Rhône)

Le patron affiche son mépris

Les paroles du PDG de Renault Trucks, Stefano Chmielewski, au micro de France Info, ont suscité la colère dans l'usine. C'était jeudi 13 octobre, lors de la présentation à la presse d'un nouveau camion électrique.

Ce qui a le plus choqué, ce sont ses affirmations sur un 12 % d'absentéisme : « 12 % de gens qui font des courses de vélos le dimanche et se déclarent malades le lundi : ce sont des voleurs », a-t-il dit. Outre le fait que ses chiffres sont fantaisistes, le fait de traiter de « voleurs » les ouvriers victimes d'accidents, ou qui tombent malades à cause de l'augmentation des cadences, de la chasse aux temps morts, de l'usure prématurée et de la suppression de nombreux postes de reclassement pour les travailleurs handicapés, a été pris comme une véritable provocation.

Mais il a aussi parlé de « chômage doré », à propos des nombreuses journées de chômage technique depuis le déclenchement de la crise. Pour ceux qui ont subi les pertes de salaire et la suppression de jours de congé pour le subventionner, il y a de quoi être indignés. Sans parler des centaines d'intérimaires qui se sont retrouvés à la porte.

Devant l'émotion provoquée par ses paroles, il s'est senti obligé de s'excuser sur l'intranet, le courrier interne de l'usine... mais en profitant pour en rajouter dans le même sens, disant qu'il visait « une petite minorité qui profite du système », et en reparlant une nouvelle fois des efforts que les travailleurs devront faire dans la période à venir.

Voilà des déclarations bien révélatrices de la mentalité de ces dirigeants : pour eux, ceux qui font tourner l'entreprise sont des voleurs, et les actionnaires qui empochent les dividendes seraient de courageux entrepreneurs. De quoi avoir envie de faire ravalier leur mépris à de tels parasites.

Correspondant LO

• Libye

Sus aux profits d'après-guerre

Quatre semaines après un passage éclair de Sarkozy en Libye pour se faire applaudir, le secrétaire d'État au Commerce extérieur Pierre Lellouche et le député UMP Renaud Muselier ont accompagné à Tripoli une délégation de quelque quatre-vingts entreprises françaises, grandes ou petites, pressées de cueillir les fruits de la guerre menée par la France et la Grande-Bretagne contre la dictature de Kadhafi.

Toutes les corporations sont sur les rangs : en tête l'énergie (onze entreprises présentes, dont Total, Technip, GDF Suez Exploration et Production), le bâtiment et les travaux publics (Vinci et Lafarge), les transports (Alstom), mais aussi les communications (Alcatel-Lucent, qui du temps de Kadhafi contrôlait déjà la moitié du marché du téléphone, fixe comme du portable), l'agroalimentaire (Soufflet, qui vend à la Libye depuis trente-cinq ans céréales et farine), enfin la sécurité, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, la santé, l'eau, l'environnement et même la cartographie avec l'Institut géographique national.

Officiellement, la délégation venait reconnaître les lieux et les besoins et prendre des contacts mais, comme l'a expliqué le représentant de Suez Environnement : « Quand une porte s'ouvre, il faut y aller. Car on ne sait pas quand elle va se fermer. » En ces temps de crise, la Libye représente

en effet une aubaine estimée à 145 milliards d'euros.

Après les bombardements de l'aviation française, qui ont largement contribué à couvrir le pays de décombres, les industriels français n'ont donc aucun scrupule à venir, le sourire aux lèvres, tirer profit de la reconstruction. D'autant moins que la Libye est riche en hydrocarbures et qu'elle ne devrait donc pas manquer de trésorerie, sans parler du pactole des avoirs gelés de Kadhafi que les industriels sur les rangs espèrent voir se dégeler à leur profit.

La Grande-Bretagne et la France, qui ont bombé le torse en intervenant dans la chute du régime, entendent être au premier rang pour en bénéficier. Mais les concurrents italiens, chinois, turcs ou allemands sont là également. Le secrétaire d'État français, en arrivant, a croisé son homologue autrichien qui repartait et, au retour, son homologue allemand qui débarquait.

Éric Besson a déclaré sur

France Inter qu'il était normal que la France soit sur les rangs « puisqu'elle était déjà là avant ». Mais patrons italiens, chinois ou turcs peuvent en dire autant. Ils étaient parfois mieux placés que la France, qui ne représentait que 6 % du marché contre 19 % à l'Italie et 11 % à la Chine.

Si les actuels dirigeants du Conseil national de transition ont su déclarer avec tact être « ravis de travailler avec la France », ils ont aussi prévenu qu'il n'y aura pas de cadeau commercial. Pour l'instant seules deux entreprises françaises sont retenues. Total, qui participe à la relance de la production de pétrole, et Alcatel, qui remet en fonctionnement le réseau téléphonique. Pour le reste, les dirigeants du Conseil national de transition ont expliqué que, pour les premiers contrats, il faudra attendre que le nouveau régime ait organisé des élections et formé un gouvernement.

Alors, puisqu'il faut patienter, le bien nommé Lellouche a expliqué que « nos entreprises ne viennent pas pour vendre des produits (...) mais pour travailler sur le long terme et offrir un avenir aux jeunes ». De belles phrases creuses... en attendant la curée!

Jacques FONTENOY

• Chili

Les mineurs, un an après

Il y a tout juste un an, le 13 octobre 2010, 33 mineurs ressortaient de la mine de San José au Chili, après être restés coincés 70 jours à plus de 700 mètres sous terre, tandis que le président chilien profitait de l'événement pour s'offrir en spectacle. Aujourd'hui, sept d'entre eux sont toujours en congé maladie. Les autres, qui pour la plupart ne tiennent pas, et on les comprend, à redescendre dans un puits, sont pour moitié au chômage et pour moitié vivent de petits boulots.

Depuis qu'ils sont sortis, les mineurs ont été beaucoup sollicités par les médias : ils ont été invités dans de nombreuses capitales, ils ont fait la une de plusieurs magazines, le *Time magazine* les a fait figurer dans la rubrique « personnalité la plus importante de l'année 2010 », ils ont été à l'honneur sur une étape du Paris-Dakar (au Chili) et ils vont faire l'objet d'un film. Mais la justice chilienne semble nettement moins pressée de s'occuper de



cette catastrophe que les médias d'en tirer avantage.

Les mineurs ont déposé plainte contre la compagnie qui les employait, compagnie qu'ils jugent à juste titre responsable de l'effondrement de la mine, car c'est à son profit qu'ils ont pris ces risques et subi ce

drame. Ils réclament donc à leurs patrons des dédommagements conséquents. Un an après cette catastrophe, les deux propriétaires de la compagnie n'ont non seulement pas été jugés mais n'ont même pas été entendus par la justice.

Stéphane FORT

Meetings avec Nathalie Arthaud



Dunkerque

jeudi 20 octobre à 18 h 30
Salle polyvalente des Glacis

Chartres

vendredi 21 octobre à 20 heures
Espace Jean-Moulin,
22, rue Jean-Moulin à Champhol

Le Mans

samedi 22 octobre à 20 heures
à la fête de Lutte Ouvrière

Dijon

dimanche 23 octobre à 15 h 30
à la fête de Lutte Ouvrière

Le Puy-en-Velay

mardi 25 octobre à 18 heures
Centre Roger-Founeyron, salle 203

Charleville-Mézières

mercredi 26 octobre à 20 heures
Hôtel de ville de Mézières

Caen

jeudi 27 octobre à 20 heures
Centre des congrès
13, avenue Albert-Sorel

Saint-Quentin

samedi 29 octobre à 18 heures
Salle Saint-Martin, rue de Péronne

Valence

mercredi 2 novembre à 19 heures
Parc des Expositions, salle Espace
16, avenue Georges-Clemenceau

Dole

jeudi 3 novembre à 19 heures
Manège de Brack, place Barberousse

Mantes-la-Jolie

samedi 5 novembre à 17 heures
Salle du Local commun résidentiel
64, rue Maurice-Braunstein à Gassicourt

Rouen

samedi 5 novembre à 19 h 45
à la fête de Lutte Ouvrière, à Oissel
Palais des congrès
Angle des avenues d'Anderten et Saint-Julien

Metz

dimanche 6 novembre à 16 heures
FJT Espace Pilâtre-de-Rozier
2, rue Georges-Ducrocq